



Contributions et cotisations collège (tarifs pour l'année 2024-2025, sous réserve du contexte économique)

	Annuel
Contribution familiale par élève	714,00 €
Forfait pédagogique (prêt livres, plateforme numérique, assurance*)	20,00 €

Cotisations supplémentaires	Annuel
A.P.E.L (facultative) : faire un courrier si pas de cotisation	22,00 €

^{* &}lt;u>Assurance</u> : L'OGEC a fait le choix d'un contrat de groupe portant sur l'assurance scolaire et extra-scolaire protégeant votre enfant, ceci à un tarif préférentiel inférieur à un contrat individuel.

Prestations facultatives (choix par les familles)

Étude dirigée ou surveillée (de 16h30 à 18h15)	240,00 € / an
Étude occasionnelle à l'unité selon pointage (sur facture)	8 € / l'unité

Restauration

Prix du repas : 6,70 €



La prestation de restauration est facultative. Elle est choisie par le(s) parent(s) et est facturée sur la <u>consommation</u> <u>réelle des repas</u> (Prix du repas : 6,70 €). Le prélèvement automatique est privilégié et se fera le 1er de chaque mois d'octobre à juillet.

A tout élève, il est remis en début d'année, un badge pour accéder à la restauration. En cas de pertes successives, il sera demandé la contribution financière de 5 €.